

Billet du Syndic

Pour que vivent nos villages!

Depuis de nombreuses années, nos villages accueillent des nouveaux habitants qui viennent y chercher une certaine qualité de vie, du calme, de la tranquillité, de la proximité, le retour à une certaine nature.

Les éléments importants de la vie des villages sont les activités sportives, musicales et culturelles qu'apportent les différentes sociétés par leur dynamisme et leur diversité.

Les moteurs de ces sociétés, ce sont leurs dirigeants; Présidents, comités, directeurs, moniteurs et monitrices qui, avec un certain bénévolat investissent une partie de leur temps libre pour s'occuper de la société dont ils font partie.

La Municipalité doit également être un élément moteur pour un développement bien pensé des villages. Aménagements des divers espaces publics, achats de terrains en pensant aux développements futurs, constructions nécessaires, ainsi que favoriser le maintien de divers commerces locaux, magasin, boulangerie, poste, école afin de garder des activités de proximité. Maintenir en quelque sorte une vie active dans nos communautés villageoises, pour offrir à la population un certain confort pour la vie locale.

Notre village a la chance de bénéficier des activités de diverses sociétés locales, gymnastique, tir, fanfare et jeunesse. La relation ville-campagne est assurée par le groupement des paysannes vaudoises. Deux troupes théâtrales nous présentent chaque année des spectacles variés et populaires.

Pour favoriser ces différentes activités, la Municipalité doit offrir des conditions cadres: locaux adaptés, autorisations et locations où le retour sur investissement n'est pas directement financier mais culturel pour notre communauté. C'est en quelque sorte une aide à la culture locale. Eh oui notre village la fait aussi et pas seulement les villes!

Le Conseil Général l'a bien compris en donnant le feu vert à la Municipalité pour la rénovation et l'agrandissement de notre grande salle.

Mais les locaux seuls ne peuvent suffire à maintenir, voire à dynamiser la vie locale. Il faut des hommes et des femmes jeunes et moins jeunes qui s'investissent dans les différentes activités des sociétés mais aussi dans la politique exécutive et législative locale de notre beau village.

Merci à celles et ceux qui le font déjà et tous les autres sont les bienvenus, pour qu'à l'avenir notre et nos villages continuent à vivre.

Votre Syndic Jean-Pierre Grin

Administration générale

Dans le dernier Pom'info nous vous parlions de divers projets d'investissements qui étaient à l'étude.

Nouveau collège

Concernant la construction du nouveau collège, simultanément à la signature de l'acte d'achat du terrain le 3 novembre 2009, les travaux ont débutés le 2 novembre avec un jour d'anticipation. Le délai de la fin des travaux pour la rentrée du mois d'août doit être impérativement tenu.

Grande salle

Le projet « Grande salle » étudié avec attention par la Municipalité a été accepté à une confortable majorité par notre Conseil Général le 22 mars dernier. Le débat a été animé et bien mené par le Président du Conseil, M. Philippe Widmer.

Différentes remarques ont été discutées dans un climat serein et objectif: comme la nécessité d'un tel projet pour notre commune ou le manque de places de parc lors de manifestations importantes.

Ce projet est certes ambitieux, mais il va répondre aux différents besoins de nos sociétés villageoises et de notre population pour les trente prochaines années. La Municipalité est consciente de l'important effort financier que cette réalisation va engendrer, mais notre commune a les moyens de relever ce déficit financier, sans pour autant bloquer les différents investissements nécessaires pour les années à venir.

Boulangerie

Notre boulangerie étant fermée, la Municipalité a étudié la possibilité de réaménager une salle d'école en laboratoire de boulangerie et en magasin, avec la possibilité d'y adjoindre un office de poste. En parallèle la société de laiterie, dans le cadre de la construction d'une cave à fromages, s'est approchée de la Municipalité afin de trouver une synergie avec un grand projet global pour la mise en valeur de différents produits locaux.

Une étude est en cours sur un projet: « cave d'affinage-boulangerie et centre multi-services de Pomy ». Pour ce concept, un cofinancement sera demandé à l'OFAG (Office Fédéral de l'Agriculture) pour la phase d'étude, et si le projet est accepté, l'OFAG pourrait financer une partie de l'investissement dans le cadre de la promotion et la mise en valeur des produits locaux. Selon les coûts et le financement de ces projets, un choix sera fait sur la solution la plus adéquate.

Swisscom TV - VDSL

Notre village est raccordé à Swisscom TV, une séance d'information à la population a eu lieu le 26 mai. Concernant Chevressy, si Swisscom y met de la bonne volonté, les ménages de ce hameau auront la possibilité d'obtenir cette haute fréquence VDSL.

Pour le quartier de Calamin, les discussions avec la ville d'Yverdon-les-Bains se poursuivent afin de trouver la meilleure solution.

Toiletage

Pour le toiletage de notre zone village, tel qu'annoncé dans le Pom'Info 2008, nous attendons la détermination des services cantonaux, suite à une proposition de la Municipalité.

Fusion

Concernant l'étude d'un projet de fusion tel qu'annoncé lors de la séance du Conseil Général de décembre dernier, les discussions se poursuivent avec les communes concernées qui sont Cronay, Cuarny, Pomy, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Villars Epeney. Le premier volet de l'étude se fera au niveau financier et organisationnel.

Réalisation des objectifs fixés, études de nouveaux projets, cela est un souci permanent pour votre Municipalité. Les moyens financiers accordés par notre législatif permettent à notre commune de préparer, voir d'anticiper l'avenir pour le bien de notre population ainsi que des générations futures.

Pour la Municipalité
Jean-Pierre Grin, Syndic

Budget de fonctionnement 2010

Avec aux recettes Fr. 1'926'914.- et aux dépenses Fr. 1'930'505.-, le budget 2010 se solde par un excédent de dépenses de Fr. 3'591.-.

Ce budget contient tous les amortissements obligatoires de nos différents investissements effectués ces dernières années ainsi que le financement courant du ménage communal. Le léger excédent de charges nous permet de visionner l'avenir avec une certaine confiance.

Les taux d'intérêts sont nettement en baisse, nous les avons calculés pour 2010 à 2 %.

A relever que les charges découlant de la construction de notre nouveau collège, feront l'objet d'un compte à part, financé par les communes de l'établissement scolaire d'Yvonand et environs.

- Seule la charge d'intérêt pour l'achat du terrain figure dans ce budget pour un montant de Fr. 10'000.-.
- En ce qui concerne le poste impôts, nous avons prévu une augmentation pour l'impôt sur le revenu de Fr. 40'000.- soit 4% et sur la fortune de Fr. 5'000.-. Cela est justifié par une augmentation de nos contribuables ainsi qu'une légère augmentation des revenus.
- Les amortissements qui découlent de nos divers investissements se montent pour l'année 2010 à Fr. 145'630.-.
- Pour 2010, le prix du m³ d'eau potable reste inchangé à Fr. 1,90 par m³.
- La facture sociale prévisionnelle pour 2010 est de Fr. 430'000,-.
- Pour 2011, une nouvelle péréquation est en gestation, la modèle accepté par l'UCV devrait nous être plus favorable. Selon les estimations notre commune gagnerait environ 6 points d'impôt. (Fr. 90'000.-).

Comme nos recettes fiscales ont été évaluées avec une certaine prudence, en relation avec la conjoncture du moment, l'avenir financier de notre commune peut être qualifié de sain. Cela nous permettra par divers investissements futurs de répondre aux différentes attentes de notre population.

Jean-Pierre Grin

Les comptes communaux 2009

Les comptes communaux 2009 avec	
aux produits	Fr. 2'264'384,76
aux charges	<u>Fr. 2'256'318,03</u>
dégagent un excédent de recettes de	Fr. 8'066,73.

D'un budget présenté avec un déficit de Fr. 79'875.-, le résultat final de nos comptes 2009 se solde par un excédent de recettes, cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, nos dépenses courantes ainsi que quelques investissements dans les bâtiments communaux.

Concernant les recettes

Le montant global du poste impôts est supérieur de Fr. 275'343.- par rapport au budget.
Dont

- + Fr. 137'862.- pour l'impôt sur le revenu,
- + Fr. 40'786.- pour l'impôt sur la fortune et
- + Fr. 61'146.- pour les droits de mutations.

Le retour du fonds de la péréquation horizontale nous été favorable de Fr. 35'710.-.

Concernant les charges

Dans le budget, nous avons prévu un taux d'intérêt à 3 % pour un montant total de Fr. 67'490.- alors que le taux moyen de nos emprunts à été de 1,65 %, de ce fait le montant total des intérêts payés en 2009 est de Fr. 36'630.-.

Concernant l'entretien de nos routes et chemins, un montant de Fr. 34'929.- a été dépensé dont Fr. 33'300.- concerne la remise en état des chemins de la Forge et du Moulinet suite à la pose d'un nouvel éclairage public.

Tous les autres postes des dépenses ont été bien maîtrisés en conformité avec les montants budgétisés.

Cet excellent résultat nous a également permis d'alimenter plusieurs de nos fonds de réserve. Un montant de Fr. 258'800.65 à été versé dans les fonds de réserve:

- bâtiments administratifs et investissements futurs.

Concernant les fonds de réserves affectées:

- le fonds eau potable est alimenté par Fr. 39'919.80,
- le fonds épuration par Fr.14'425.70,
- le fonds gaz par Fr. 4'355.-,
- le fonds protection civile par Fr. 19'500.-.

Une bonne gestion des dépenses,

des taux d'intérêts très bas

ainsi que des rentrées fiscales positives



sont les raisons principales de cette embellie de nos comptes 2009.

Notre cash flow est en nette hausse par rapport à 2008. Pour l'avenir, nous espérons que le climat économique se stabilise.

La nouvelle péréquation concernant la répartition de la facture sociale doit encore être acceptée par le Grand Conseil, nous espérons qu'elle puisse entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2011, car notre commune en sera bénéficiaire.

Ces comptes vous seront présentés plus en détail par le préavis municipal lors du prochain

Conseil Général du lundi 28 juin 2010

mais la Municipalité et son Syndic se tiennent volontiers à votre disposition pour des questions.

Jean-Pierre Grin

Fête patriotique



Cette année, la manifestation commémorative se déroulera le

**Samedi 31 juillet 2010 dès 19h00
sur la place de la grande salle.**

Georgette Miéville



Le vendredi 7 mai dernier, Madame Georgette Miéville a fêté ses nonante printemps. C'est entourée de son époux et de sa famille qu'une réception a été organisée au restaurant du stand de Floreyres le dimanche 2 mai.

Une délégation Municipale s'est rendue à cette petite fête pour lui marquer de manière tangible cette belle étape de vie et lui apporter des présents de circonstance. Le journal " La Gazette de Lausanne " du 7 mai 1920, lui a rappelé divers évènements de cette époque.

C'est à Valeyres-sous-Ursins que Georgette Henry passa son enfance. Mariée à Georges Miéville en 1942, ils s'installèrent quelques années à la ferme du « Champ de Pin » avant de rejoindre le quartier du « Moulinet ».

Fidèle collaboratrice de son mari sur le domaine familial, ensemble ils ont élevé six enfants: Annelise, Mariette, Eliane, Madeline, Pierre-Henri, et François dans la belle ferme du « Moulinet ».

A part son activité familiale et ménagère, Madame Miéville a été membre durant de nombreuses années du groupement des Paysannes Vaudoises de Valeyres-sous-Ursins et environs.

C'est entourée de son mari Georges qui est le doyen de notre commune, de son fils Pierre-Henri et de sa famille qu'elle passe une retraite active dans notre village en s'occupant toujours des différentes tâches ménagères.

Madame Miéville, nous vous souhaitons de passer encore de nombreuses années avec votre époux dans notre village et nous formulons tous nos meilleurs vœux de santé pour les années à venir.

Jean-Pierre Grin

Albert Miéville



Le 22 janvier dernier, Monsieur Albert Miéville fêtait son 90^{ème} anniversaire. C'est le dimanche 31 janvier entouré de son épouse, sa famille et de ses enfants qu'une réception en son honneur était organisée au restaurant du stand de Floreyres.

Ses amis de la fanfare la « Villageoise » donnèrent une aubade très appréciée par tous les invités.

Une délégation municipale lui a apporté les meilleurs vœux de l'autorité exécutive communale avec des présents de circonstance ainsi que le journal « La Gazette de Lausanne » datant du 22 janvier 1920.

Monsieur Miéville a passé toute sa vie dans son village de Pomy, exploitant jusqu'à sa retraite, avec son frère Georges le domaine familial de « Moulinet ».

Marié en 1953 à Otilie Bovay, ensemble ils eurent le plaisir d'élever 4 enfants, Isabelle, Albert, Edouard et Richard. Hélas le destin de la vie leur fit perdre prématurément leur fils Richard.

Homme de la terre, Albert aimait son travail et sa famille, son contact spontané et jovial a toujours été très communicatif pour les membres des différentes sociétés villageoises dans lesquelles il a participé: Jeunesse, Chœur d'homme « L'Espérance » et Fanfare « La Villageoise ».

Membre fondateur de cette dernière, son assiduité aux répétitions et ses petits mots pour rire étaient appréciés de tous. De son passage au Chœur d'homme, il a toujours gardé en souvenir ses chansons fétiches: « Catherine » et « Tire-tire-pousse » qu'il aimait interpréter en certaines occasions.

Encore actif dans divers travaux de jardinage, Monsieur Miéville vit une retraite paisible avec son épouse et leur fils Edouard dans la ferme du « Champ de Pin ».

Nous lui formulons tous nos bons vœux pour les années à venir avec son épouse et sa famille, tout en gardant une excellente santé.

Jean-Pierre Grin

Police des constructions



Permis de construire délivrés en 2009

Miéville Pierre-Henri	Création d'un appartement dans le rural
Pellaux Michel et Turin Valérie	Construction d'une villa
Débieux Yvan	Agrandissement de la villa
Saugy Marcel	Construction d'un hangar agricole
Brot Jacques	Mise en conformité du studio existant
Chevalley Claude	Agrandissement du rural
Commune de Pomy	Construction d'un collège de 4 classes
Favre Paul et Brigitte	Construction d'une villa
Andrade Paulo et Ana	Construction d'une villa
Poisard Hervé et Véronica	Construction d'une villa
Kiener Lionel	Construction d'une habitation de 2 logements

Enquêtes locales délivrées en 2009

Vulliemin Rémy	Aménagement intérieur d'un dépôt fruits et légumes
Bibinet Jacques et Béatrice	Edification d'un mur de soutènement en bordure de propriété
Maffini Patrice et Nathalie	Pose de 16 m ² de panneaux solaires (augmentation surface)
Maffini Patrice et Nathalie	Aménagement d'un mur de soutènement
Ferreiro Félix et Annick	Construction d'un mur de soutènement et nouvelle orientation de la piscine
Pellaux Jean-Luc	Agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre (façade ouest)
Develey Louis	Construction d'une cheminée en façade
Rose Charly	Création d'une fenêtre sur la façade ouest
Wassmer Alain	Construction d'un abri de jardin et installation d'une piscine démontable
Société de Laiterie	Aménagement intérieur—agrandissement du local de fabrication
Commune de Pomy	Extension du bâtiment du collège en bordure du chemin côté Nord (+2,77m)
Saugy Marcel	Modification d'implantation du hangar projeté sur la parcelle no 168
Montemayor Jesus	Aménagement d'une clôture
Swisscom	Mise en place d'une armoire de diffusion pour Bluewin TV (actuellement Swisscom TV)

Contrôle des habitants pour l'année 2009



Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin des Sauges	Maffini Patrice, Nathalie, Sidney, Zachary et Ethan; Bibinet Jacques, Béatrice et Lara, Renda Mélanie et Luca;
Rue de la Poste	Perrin Christophe et Sandra; Flick Jean-Marc, Gauthier Florence et Maxime;
Place du Collège	Baumeyer Marc;
Chemin de Claire- Fontaine	Descaunes Raphaël et Julie; Perrossier Benoît; Vincent Damien et Indermüle Camille;
Chemin de Clon	Pellaux Michel, Turin Valérie, Testaz Jérémie et Bastien;
Chemin de Moulinet	Richard Sébastien et Margaritondo Laura; Nicole Philippe et Penel Joëlle;
Chemin du Château	Freymond Lucette et Sandra;
Chemin de la Forge	Dion Nicolas; Gaillard Sophie;
Chemin de la Repia	Flückiger Morgane;
Chemin de la Scie	Jeanneret Bernard; Pancini Vanessa;
Route de Cronay	Jordi Naïma; Thélin Yves;
Chemin de Calamin	Haunz Thorsten; Strohmaier Thomas; Mustafi Emurla Mirushe; Chevallier Vincent;
Chemin de la Laiterie	Miéville Yann et Chantal;
Les Vaux	Oguey Eve et Noa;
<u>Chevressy</u>	
Chemin de Floreyres	Büchi Laurianne; Campos Karel; Languetin Jean Marc et Linda;
Ch. des Terres Rouges	Arnold Estella et Buttet Valérie

Ils ont quitté notre village

Rue de la Poste	André Jacques et Heidi;
Route de Cronay	Bolla Pascale; Chaney Christian; Richardet Mathieu;
Chemin de l'Eglise	Bueno Nicolas;
Chemin de la Forge	Gogniat Jean-Marc et Micheline; Pellaux Sybille;
Chemin de Moulinet	Liszaj Anna et Adrian, Granges Aude; Gruet Maria;
Chemin de Frête	Kerkhoven Raimo;
Route de Moudon	Ordonez Nicolas;
Chemin des Sauges	Renda Luca;
Route de Cuarny	Valente da Silva Santos Paulo;
Chemin des Vignes	Badey Vincent (père), Vincent (fils) et Cyril;
Chemin de l'Aurore	Leuenberger Yann; Schneuwly Didier;
Chemin de Calamin	Novokazi Granita;
Les Vaux	Oguey Eve et Noa;
<u>Chevressy</u>	
Chemin des Terres Rouges	Madörin Monique

Carnet de deuil

En 2009, plusieurs familles ont été touchées par le deuil. Nous transmettons à leur famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.



Nous ont quitté:

Monsieur Albert Roulier, le 18 janvier
Madame Marguerite Bonvin, le 16 mars
Madame Christine Dumas, le 23 octobre
Madame Lydianne Vulliemin, le 11 décembre
Monsieur Emile Desarzens, le 15 décembre

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :

Le 25 janvier

Lalou, fille de Thierry et Céline Zbinden

Le 2 avril

Manon, fille de Christophe et Sandra Perrin

Le 23 avril

Kelian, fils de Olivier et Alexandra Schmid-Lagnaz

Le 17 août

Mirea, fille de Giuseppe et Brigitte Tumminello

Le 3 septembre

Alyssa, fille de Cédric et Céline Favre

Le 26 septembre

Ilan, fils Stéphane et Nathalie Freund-Pellaux

Le 21 octobre

Ania, fille de Patrice et Nathalie Maffini

Le 12 novembre

Eliot, fils de Patrick et Nuria Jaccard

Le 25 novembre

Mathilde, fille de Flick Jean-Marc et de Gauthier Florence



Annonce incombant au logeur

Nous rappelons que tous propriétaires ou gérants d'immeubles qui logent des tiers contre rémunération sont tenus d'annoncer immédiatement leurs arrivées et leurs départs au moyen des formules mises à disposition au bureau du contrôle des habitants.

L'administration communale

Grefe-contrôle des habitants

Mardi 17h00 à 19h00

Jeudi 09h00 à 11h00

Tél: 024/425.25.35

Fax: 024/425.25.05

administration@pomy.ch

Nathalie Dupertuis



Bourse communale

Lundi 09h00 à 11h00

Tél: 024/425.25.07

Fax: 024/425.25.05

bourse@pomy.ch

Christine Ledesma



La Suisse en ligne

Le portail suisse **www.ch.ch** est la plate-forme Internet de la Confédération, des cantons et des communes. Il permet aux citoyens de consulter facilement de nombreuses informations classées par thème et accessibles 24 heures sur 24 dans cinq langues.

Les autres avantages de ce site sont:

- Portail de l'emploi public (**www.ch.ch/emplois**) qui regroupe les postes vacants et les places d'apprentissage aux trois échelons nationaux (confédération, canton, commune);
- Annuaire national des autorités permettant de trouver l'adresse - plan de situation inclus - de n'importe quelle autorité en Suisse;
- La rubrique « Elections et votations » permet de s'informer en permanence des élections et votations fédérales comme cantonales. Les résultats peuvent être consultés le jour même des scrutins;
- La rubrique « Connaître la Suisse » donne aux cantons l'opportunité de se présenter; elle fournit des informations sur l'histoire, la géographie et la culture de notre pays, et comporte une galerie d'images en trois dimensions (**www.ch.ch/3D**).

**Le bureau de l'administration
communale sera fermé du
vendredi 23 juillet au dimanche
8 août 2010.**

Signalez-nous!

Plaquettes des numéros de bâtiment

A ce jour, en principe tous les bâtiments de notre village devraient être munis d'un numéro d'entrée de bâtiment.

Celles et ceux qui n'auraient encore pas reçu leur plaquette sont priés de le faire savoir au bureau communal.

Les plaquettes sont offertes gracieusement par la commune. Nous vous demandons uniquement de la fixer à côté de la porte d'entrée ou sur la boîte aux lettres, de façon à ce qu'elle soit visible depuis la route ou le chemin.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Le Greffe municipal

Nouveau passeport biométrique obligatoire (« Passeport 10 »)

En tant qu'Etat associé à Schengen, et après acceptation de son introduction en votation populaire, la Suisse délivre à partir du 1^{er} mars 2010 des passeports biométriques uniquement. Ces derniers contiennent une photographie du visage enregistrée électroniquement et deux empreintes digitales.

Attention : Depuis le 15 février 2010, il n'est plus possible de commander de passeport via le Bureau du Contrôle de l'habitant ! Vous devrez obligatoirement vous rendre au Centre de saisie biométrique cantonal à Lausanne.

La durée de validité des passeports 10 et des cartes d'identité a été unifiée et ramenée à 2 catégories:

- Enfants de moins de 18 ans révolus : **5 ans**
- Adultes (18 ans révolus) : **10 ans**

Dès le 1er mars 2010 Passeport 10 (biométrique)	
Demande auprès du Centre de saisie biométrique cantonal, Chemin de Mornex 3 bis, Lausanne. <u>Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous et d'enregistrer la demande par internet ou par téléphone.</u> Flyer sur la procédure à disposition au bureau communal.	
Passeport 10	
Adultes dès 18 ans révolus	Fr. 145.-
Enfants de moins de 18 ans révolus	Fr. 65.-
Combi (passeport 10 et carte d'identité)	
Adultes dès 18 ans révolus	Fr. 158.-
Enfants de moins de 18 ans révolus	Fr. 78.-
Lors de la prise des données, les anciens documents d'identité vous seront demandés.	
A noter que la photo sera prise directement par le centre de saisie, il n'est donc pas nécessaire d'apporter une photo-passeport.	

Quant à la carte d'identité, elle ne sera pas adaptée aux données biométriques et pourra continuer jusqu'à nouvel avis à être sollicitée également par l'entremise du Contrôle des habitants du lieu de domicile. Les demandes simultanées (passeport biométrique + carte d'identité) devront par contre être faites auprès du Centre de saisie biométrique.

Carte d'identité

Adultes dès 18 ans révolus	Fr. 70.-
Enfants de moins de 18 ans révolus	Fr. 35.-

Les passeports 06 et 03 restent valables jusqu'à leur date d'échéance même suite à l'introduction du nouveau passeport biométrique. Il convient encore de signaler que chaque pays détermine librement les conditions d'entrée sur son territoire et qu'il incombe aux voyageurs de se renseigner sur les prescriptions liées aux documents d'identité et aux éventuels visas d'entrée avant de s'y rendre.

Cartes journalières des chemins de fer fédéraux

La commune d'Yvonand possède deux abonnements journaliers CFF qu'elle met à disposition des communes voisines. Les cartes se vendent à Fr. 45,- la journée pour les habitants de notre village.

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez vous adresser directement à l'administration communale d'Yvonand :

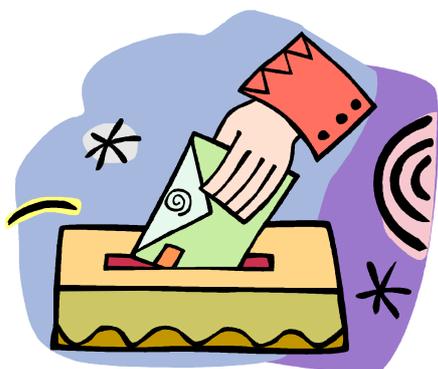
Greffe municipal
Avenue du Temple 8
1462 Yvonand
Tél. 024/557 73 05
e-mail greffe@yvonand.ch

Votations et élections

Le vote par correspondance est désormais bien établi.

Par contre, nous devons malheureusement constater que par mégarde, quelques électrices et électeurs oublient très souvent de signer leur carte ainsi que de noter leur date de naissance. Une erreur revient fréquemment sur les délais de remise des cartes.

Pour toutes ces raisons, nous rappelons que le document portant l'indication « CARTE DE VOTE » doit absolument être complété par la date de naissance et la signature, une inscription incorrecte ou incomplète entraîne automatiquement l'annulation du vote.



Pour l'acheminement de votre enveloppe de transmission, vous avez les possibilités suivantes:

- Dans la boîte aux lettres du greffe municipal jusqu'au dimanche à 11 heures.
- Par la poste, sans oublier d'affranchir. L'envoi doit parvenir au greffe le vendredi précédant le scrutin.
- Au bureau de vote (administration communale), le dimanche matin de 10 heures à 11 heures.

Agence d'assurances sociales

Nous vous rappelons que pour toute demande relative aux assurances sociales, notre commune dépend depuis quelques années déjà de l'Agence d'Assurances Sociales d'Yverdon-les-Bains, sise à la rue des Pêcheurs 8 A à Yverdon.

Son préposé se tient à votre entière disposition pour tout ce qui concerne l'AVS, l'AI, l'OCC, les subventions pour l'assurance maladie, les prestations complémentaires, etc ...

Eric Munsch
Téléphone: 024 557.20.61

Horaires **lundi au vendredi**

Matin **08h00 - 11h30**
Après-midi **14h00 – 16h00**

Elagage des haies et des arbres



La Municipalité rappelle aux propriétaires qu'en bordure des chemins et des routes publics, les haies et les arbres doivent être élagués conformément aux prescriptions du code rural.

Lingettes et serviettes humides

Nous ne le répéterons jamais assez, il est strictement interdit de jeter les serviettes humides dans les toilettes.

Les conduites d'évacuation ne sont pas prévues pour collecter cette masse de déchets qui ne se décompose pas au contact de l'eau. Nous en avons fait la pénible expérience l'année dernière en intervenant sur une conduite complètement obstruée par ce type de détrit.

Ces serviettes doivent absolument être évacuées dans les déchets urbains.

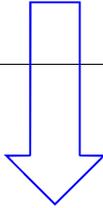
Travaillons ensemble pour notre environnement.



La Municipalité

Canicule, que faire ?

Les nourrissons, les enfants en bas âge et les personnes âgées sont particulièrement menacés lors de grandes chaleurs, voici quelques conseils à suivre pour se protéger:

Nourrissons et enfants en bas âge	Personnes âgées
Préserver la fraîcheur dans le local	3 règles d'or
Contrôler régulièrement la température du corps, au besoin les rafraîchir (douche tiède ou linge humide)	
Ne jamais les exposer au soleil !!	Se reposer—rester chez soi
Les faire boire beaucoup + apport suffisant en sel	Laisser la chaleur dehors—se rafraîchir
Enfants malades (diarrhée), en cas de déshydratation, n'hésitez pas à consulter un médecin	Boire beaucoup—manger léger
En cas d'activité à l'extérieur, privilégier les matinées, les parcs ombragés ou les forêts	
Ne pas laisser un enfant dans une voiture ou dans des locaux fermés	<i>Informations éditées par sanimédia, information en santé publique</i>
Piscine et plage: rester à l'ombre entre 11h et 16h, vêtement, chapeau et crème solaire	

Bon été à toutes et à tous

Jeunes citoyens et nouveaux habitants à l'honneur !



La Municipalité invite chaque année au début du mois de mars, les personnes qui ont élu domicile sur le territoire de notre commune durant l'année écoulée, ainsi que les jeunes citoyennes et citoyens qui ont atteint leur majorité civique. Le personnel communal au grand complet s'est joint à cette soirée.

C'est le 26 février dernier que cette rencontre s'est déroulée à la grande salle. Après une petite présentation de la commune, chaque municipal(e) a donné quelques informations sur son dicastère.

Suite au repas qui a réjoui l'estomac de chaque convive, Monsieur le pasteur Alexandre Mayor nous a apporté par son message une certaine nourriture spirituelle.

Monsieur Pascal Dubrit, directeur du centre Orif nous a fait connaître dans les détails son institution.

Ce premier pas, fait chaque année par la Municipalité, a pour but d'inciter chacune et chacun à participer aux différentes activités: politiques, sociales et culturelles de notre village.

Avant le dessert, chaque participant s'est présenté à sa manière, avec cordialité et reconnaissance.

Un grand Merci à toutes celles et ceux qui par leurs différentes collaborations ont contribué à faire de cette soirée un moment privilégié et convivial pour tous les participants.

Jean-Pierre Grin

Avis

à tous les propriétaires de

- **parcelles constructibles sur le territoire de la commune**
- **logements à vendre ou à louer dans la commune**

L'administration communale reçoit très régulièrement des demandes de la part de personnes intéressées à acquérir une parcelle sur le territoire de notre commune pour y construire un logement ainsi que pour l'achat ou la location d'un bien immobilier.

Malheureusement, nous disposons de très peu de renseignements à ce sujet et essayons de diriger et de répondre à ces personnes le plus précisément possible en fonction des informations à notre disposition.

Aussi, si vous souhaitez:

- **Vendre une parcelle**
- **Vendre un bien immobilier**
- **Louer un logement**

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour diffuser vos informations. Les premières investigations des futurs acquéreurs commencent très souvent auprès de l'administration communale.

Aidez-nous à améliorer cette information !

Pour l'administration communale
La secrétaire
Nathalie Dupertuis

Comment nous contacter:

Administration communale
Place du Collège 1
1405 Pomy
Tél: 024/425.25.35
Fax: 024/425.25.05
E-mail: administration@pomy.ch

Le conseil d'établissement scolaire d'Yvonand et environs

Voici déjà plus de 460 jours que le conseil d'établissement scolaire d'Yvonand et environs fonctionne, on peut dénombrer pas moins de 6 séances effectuées auxquelles la forte participation des membres ne peut qu'affirmer la bonne volonté et la motivation de ces derniers à œuvrer et à réaliser les différents projets qui respectent nos capacités décisionnelles.

Les aboutissants de ces diverses réunions ont permis d'effectuer 3 décisions, à savoir :

- D'accorder uniquement aux élèves des villages concernés par le passage du tour de Romandie du 1^{er} Mai 2009, une demi-journée de congé, pour pallier à l'absence de transports publics lors de cet événement.
- Valider la meilleure formule pour la répartition de la 24^{ème} période d'enseignement de 45 minutes, créée par le Grand Conseil le 25 novembre 2008, pour le degré du cycle initial.
- Présenter une demande à la commune d'Yvonand pour l'installation de tables de ping-pong dans la cour du collège. Projet auquel il a été répondu favorablement par la municipalité et a figuré dans le budget 2010.

Le 12 novembre 2009 a été mis sur pied une séance d'information, dédiée aux parents d'élèves concernés par l'arrondissement, au sujet de la présentation des activités et du fonctionnement du CET, cette réunion a eu lieu au restaurant de la Gare à Yvonand.

30 personnes ont répondu présentes ce soir-là, ces dernières ont manifesté et relevé les points suivants :

- La possibilité d'utiliser un forum via internet.
- Problèmes d'insécurité aux abords de l'école.
- Problématique des transports scolaires, harmonisation.
- Difficultés de transmission d'informations et de dialogue entre les partenaires de l'école et parents.
- Meilleure vision et compréhension des activités distinctes entre l'ASIYE et le CET.
- Soucis sur la déresponsabilisation des parents au sujet de leurs enfants, transmission de cette tâche de plus en plus dévolue sur l'Etat.

Je reste à disposition pour tous les parents qui auraient certaines réflexions ou remarques au sujet des activités auxquelles le conseil demeure compétent, et vous incite à participer activement à la vie de l'établissement, et ainsi d'œuvrer à la réussite de l'encadrement indispensable à nos enfants.

Pour le conseil d'établissement, Olivier Dupertuis

Coordinateur des parents d'élèves de la zone 2, (Pomy, Cuarny, Cronay, Villars-Epeney)

Forêts

Au niveau national

- le marché du résineux est en plein essor,
- le foyard et le chêne baissent.

On notera toutefois qu'au niveau du triage, il y a une forte demande de bois de feu, ce qui est positif pour le foyard. Encore un point à souligner: on n'exporte plus de bois de feu pour la première fois depuis longtemps !

Sur notre commune

Les bonnes conditions météorologiques de cet hiver ont permis à nos équipes forestières de bien avancer et proprement.

- la coupe à la poudrière est finie avec très peu à replanter
- la coupe à Plan bois également
- quant à l'éclaircie aux Vaux, elle arrive au bout.

Ainsi le martelage est respecté, le budget également.

Quelques mots du triage

Le triage réalise de plus en plus de contrat d'entretien pour les privés. Il faut savoir que les privés bénéficient de subventions par le biais d'un contrat avec le triage. Profitez, car la situation tend à la baisse.

Au niveau du bostryche, nous n'avons pour l'instant aperçu que quelques sujets aux bioles, mais restons vigilants.

Les tarifs restent inchangés, mis à part que désormais ils sont facturés par le triage et de ce fait la TVA nous est imposée.

Exemple: ballots d'un stère: Fr. 80,-/stère + TVA.

Domaines et espaces verts

Pour les citoyens qui seraient intéressés par des copeaux de bois, un tas est disponible à la décharge.

La commune va renouveler la débrousailluse. En effet, Laurent a beaucoup de bords de bois à entretenir. Nous allons également équiper la motofaucheuse d'une lame à neige pour l'hiver prochain.

Quant à la place de jeux, elle est en bon état (contrôle personnel). Nous regarderons pour un éventuel entretien lorsque nous disposerons de plus de jetons de présence.

A tous nos lecteurs, je souhaite un été agréable, chaud et ensoleillé.

Valéry Maitre

Services Industriels

Eau de boisson



Le premier juin prochain marquera la fin d'une époque pour les consommateurs d'eau de notre commune. Le complément d'eau pompée au lac alimentant notre réservoir, via la commune d'Yverdon-les-Bains et son réservoir du Montélaz prendra fin au 31 mai prochain. A cette date la station de pompage au lac sera mise hors service et désaffectée. L'eau proviendra du puit d'Onnens et ce n'est plus la commune d'Yverdon-les-Bains qui en sera notre fournisseur mais la Sagenord (Société anonyme de gestion des eaux du nord). Le changement pour le consommateur sera d'ordre organoleptique et chimique. L'eau du puit

d'Onnens est une eau de source comparable à nos propres sources, sa teneur en calcaire est supérieure à celle du lac et peut être considérée comme « dure ». Si en termes de goût elle sera meilleure que l'eau du lac, pour les machines à laver sa teneur en calcaire supérieure devra être prise en compte.

La découverte du puit est une chance inespérée pour tous les habitants du nord vaudois. Cette ressource en eau est exceptionnelle tant en volume qu'en qualité, elle répond à tous les critères de qualité sans traitement. De plus, le puit d'Onnens est tout à fait dans la ligne souhaitée par le législateur de privilégier l'eau provenant de sources naturelles plutôt que le pompage au lac.

L'eau potable est une denrée vitale irremplaçable. On peut en disposer selon ses besoins jour et nuit. Pour cela, il suffit d'ouvrir le robinet. C'est une prestation sans pareille, qui coûte 30 centimes par jour au consommateur pour une consommation moyenne de 160 litres. Que pensez-vous d'un tel rapport prix/prestation ? Préféreriez-vous aller chercher chaque jour 16 seaux d'eau à la fontaine la plus proche ?

Réseau d'eau

Les nouveaux raccordements privés se succèdent au rythme des nouvelles constructions. Le réseau principal ne s'est pas étendu en 2009 et aucune amélioration n'y a été apportée. La qualité de notre réseau de distribution est bonne grâce à de constantes améliorations et un bon entretien. Les pertes d'eau sont tout à fait raisonnables. Néanmoins, quelques tronçons âgés devront être réaménagés dans les années futures.

Sources

L'été 2009 relativement sec à quelque peu pénalisé le rendement de nos sources. Aujourd'hui, la situation est de retour à la normale. La qualité de l'eau est restée très bonne durant toute la période comme le confirme les analyses régulières. Les résultats de ces analyses sont accessibles au pilier public ou sur le site www.qualitedeleau.ch. Les données chimiques telles que la dureté et les teneurs en minéraux sont également disponibles sur le site.

Sagenord

Cette société est maintenant créée et est entrée en activité en début d'année. C'est elle qui nous livrera l'eau du puit d'Onnens lorsque celui-ci sera en activité. La société Sagenord est formée du capital de 21 communes actionnaires et 2 associations intercommunales. La commune de Pomy est titulaire de 32 actions de Frs 1000.- nominatives. Le capital de la société est à ce jour libéré à 50%.

Réseau de gaz

Pas d'extension du réseau de gaz réalisée en 2009. Une réflexion est en cours sur une possible extension dans le quartier de Moulinet. Beaucoup de nouvelles constructions font appel au gaz comme énergie de chauffage. Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur la part d'énergie renouvelable dans les nouvelles constructions, le couple solaire et gaz est très intéressant.

Réseau eau claire et eau usée

Notre PGEE (plan général d'évacuation des eaux) est maintenant à chef. Toutes les canalisations sont répertoriées et contrôlées de l'intérieur par un passage caméra. Ce travail nous permet d'identifier les zones où des améliorations devraient être faites dans un avenir plus ou moins proche. Ce Plan nous permet de calibrer correctement les futures extensions du réseau communal.

Une réflexion est en cours sur une taxe épuration afin de répondre aux critères de la loi pollueur-payeur.

Yves Pellaux

Agglomération yverdonnoise



Le projet Agglo Y entre dans la phase réalisation, quelques chantiers vont voir le jour d'ici ces prochains temps.

Vous pouvez consulter les sites internet

- www.agglo-y.ch ,
- www.adnv.ch et
- www.yverdon-les-bains.ch

pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce projet.

Christian Pellaux

Collège de Pomy

Comme vous avez pu le constater durant vos promenades dominicales, la construction du nouveau bâtiment scolaire avance gentiment.



Les intempéries de cet hiver nous ont fait prendre quelques semaines de retard. Retard que nous comblerons pour accueillir les enfantines et les 5-6^{ème} de Cuarny-Cronay-Pomy en août 2010.

Afin de garantir la sécurité des enfants aux abords de l'école, un projet d'aménagement est actuellement en cours de réalisation. Toutefois, nous vous rendons attentifs au fait que le nombre de places pour les voitures des parents a volontairement été réduit afin de développer au maximum la mobilité douce...un parc à vélos couvert de 25 places sera mis à disposition !!!

De plus, toujours dans le souci d'une sécurité optimale des enfants, cette fois aux abords des arrêts de bus, les arrêts actuels de la Poste et de la Cure seront déplacés et renommés. Toutes les nouvelles indications vous seront données en temps utile.

J'en profite pour vous annoncer que depuis août 2010, Pomy sera desservi par une nouvelle ligne de bus Postal, reliant **Yverdon-Pomy-Yvonand-Démoret et retour**, avec un horaire basé sur les trains ICN Yverdon-Lausanne. Ceci permettra à nos élèves du secondaire de se rendre au collège à Yvonand et à nos pendulaires de gagner quelques minutes de sommeil le matin et de loisirs le soir ! Il est à noter que cette ligne desservira aussi le chemin de l'Aurore et l'Orif et qu'ainsi les élèves de 7-8-9 pourront directement prendre le bus près de chez eux.

Je remercie également tous les bordiers qui ont pu être ou pourront être incommodés durant le chantier pour leur patience et leur indulgence !

Sandra Husmann



Consultez également le site

www.asiye.ch

Le château de sable

079/697 64 79 ou 024/430 11 20

chateaudesable@bluewin.ch



La garderie se trouve à Yvonand et peut accueillir jusqu'à 17 enfants de 18 mois à 5 ans. Elle est ouverte 5 jours/7 de 7h00 à 18h00.

Des travaux d'aménagements seront prochainement en cours afin d'agrandir et de pouvoir transformer la garderie en crèche et ainsi pouvoir également accueillir les bébés de 0 à 18 mois. Elle déménagera à terme dans les locaux de l'ancienne grande salle, là où se trouve déjà le jardin d'enfants Brin d'Herbe.

Les castors



L'unité d'accueil pour les écoliers de 4 à 12 ans se trouve à Yvonand dans l'enceinte du collège en Brit. Elle ouvre ses portes à 24 enfants de 6h30 à 18h00 sauf le mercredi jusqu'à 14h00, ainsi qu'une partie des vacances scolaires.

Les mamans de jour

Parallèlement à cela, nous avons également un réseau de « maman de jour » que la Municipalité encourage vivement.

Sandra Husmann

Garderie « les Oursons »

Pour les enfants en bas âge, notre commune soutient la garderie « Les Oursons » à Ursins.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre
Mme Madeleine Bovay

tél 024/435.20.25 ou 024/435.18.35



Routes et chemins

Chemins agricoles

Pour les chemins communaux, les règles restent les mêmes : **le nettoyage et la remise en état des accotements après des travaux de génie civil et dans les champs sont obligatoires.**

L'entretien des entrées d'eau des regards est de la responsabilité des exploitants.

Regard non dégagé



Eclairage public

Quelques incidents sont à déplorer sur notre réseau d'éclairage public.

Trois luminaires ont été endommagés par des machines agricoles et ont été remplacés au frais des exploitants.

Des travaux courants de maintenances ont été faits dans le courant de l'année.

Si vous constatez une panne sur un luminaire, veuillez nous en faire part, nous procéderons à sa réparation dans les plus brefs délais.

Roger Hug

Tour de France 2009

Voici une photo de notre champion Suisse 2009 Fabian Cancellara à l'attaque dans la montée de Pomy lors de l'étape du 19 juillet menant les coureurs de Pontarlier à Verbier. Remportée par le futur vainqueur du tour de France, Alberto Contador



Infos décharge et déchetterie

Voici quelques brèves nouvelles de la gestion des déchets sur le territoire de notre commune.

- **Seuls les déchets ménagers des habitants de la commune sont acceptés à la déchetterie.**
Pour le tri à la déchetterie, veuillez vous renseigner auprès du responsable sur place.

Les évacuations de déchets en grosses quantités tels que meubles lors d'un déménagement, déchets de démolition sont soumis à la loi cantonale (règlement d'application de la loi du 5 septembre 2006 sur la gestion des déchets article 15), déchets inertes importants, ferraille en grande quantité, pneus et tout autres déchets **non issus des ménages** sont à acheminer à la STRID à Yverdon-les-Bains.

Il est possible de demander une attestation de déchetterie au greffe ou au municipal responsable.

- Un big-bag a été mis en place afin de récolter les plastiques corps creux (emballages de détergents, jerricans de produits divers, etc...). Les bouteilles plastiques de lait ne sont pas recyclées et sont à mettre dans les ordures ménagères.

Horaire d'été de la déchetterie

Mardi : 18h00 à 19h30

Samedi : 9h30 à 11h00

Horaire d'hiver (dès octobre) de la déchetterie

Mardi : 18h00 à 19h00

Samedi : 9h30 à 11h30

Nous espérons que ces heures d'ouverture répondent à vos attentes.

Horaire de la décharge

Samedi de 10h30 à 11h30

Néanmoins, pour les personnes désirant à **titre exceptionnel** déposer des matériaux compostables en dehors des heures d'ouverture, il est possible de demander la clé à Laurent Chevalley ou à moi-même.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères tous **les mercredis matin** (sauf jours fériés):

Pas de cartons, pas d'emballages dans les containers mais à la déchetterie !

Si le premier conteneur ou le deuxième, etc... etc... est plein, veuillez svp passer au suivant, il n'est qu'à deux ou trois pas !

Nouvelles de nos surveillants

Nous remercions l'équipe des surveillants en place pour le travail accompli dans la bonne humeur et également Laurent Chevalley pour la gestion de tous les désapprovisionnements de la déchetterie.

Décharge : Marcel Bonvin
Philippe Locher

Déchetterie : Isabelle Miéville
Raymonde et Jean-Claude Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Bernard Steiner

Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un surveillant.

Quelques informations utiles

Tri du papier-carton

Le papier c'est :

Papier de bureau, enveloppes (**avec fenêtres**), les magazines en papier glacé (**sans les emballages en plastique !**), les journaux, les annuaires téléphoniques... en bref, **tout ce qui entre dans votre boîte à lettres !**

Le carton c'est :

Les cartons d'emballage, les enveloppes en carton, le carton ondulé, le papier d'emballage



Si vous hésitez entre papier et carton, mettez dans le carton !

Les indésirables

Le papier de ménage, mouchoirs, papier-cadeau, les nappes et serviettes en papier, les autocollants, les emballages de lessive, les pochettes de photos, les berlingots, les cabas de supermarché et tous les papiers et cartons sales doivent être jetés à la poubelle.

Le geste-environnement :

Dans tous les cas, lorsque c'est possible, **achetez du papier recyclé !**

Les téléphones portables

Vous pensez depuis quelques temps à changer de téléphone portable ? Le vôtre ne vous convient plus, votre opérateur vous a fait une offre attractive pour un nouveau modèle, beaucoup plus performant avec toutes les fonctions dont vous rêvez.... ou votre portable est tout simplement hors d'usage. En 2005, environ 2 millions de téléphones portables ont été vendus en Suisse et **seulement 20 % recyclés**. Quelques milliers d'appareils sont exportés, mais la grande majorité d'entre eux attendent dans un tiroir que leur propriétaire décide de leur sort.

Des options possible.

Si l'appareil est encore en état de marche, vous pouvez en faire profiter un ami ou un membre de votre famille. Vous pouvez également le ramener à votre opérateur. Sachez que les principaux opérateurs du pays ont mis sur pied des actions visant à inciter leurs clients à ramener les téléphones portables dans leurs points de vente : remise d'un bon d'achat, participation au financement de projets de développement dans les pays du Sud (CHF 5.- par téléphone récupéré).



Statistiques sur les déchets collectés en 2009 à Pomy

Ordures ménagères	105.01 tonnes/an	Bois usagé	7.85 tonnes/an
Objets encombrants	12.78 tonnes/an	Ferraille	5.24 tonnes/an
Papier et carton	20.39 tonnes/an	PET	1.24 tonnes/an
Verre trié	16.02 tonnes/an		

Source de l'information www.strid.ch

Roger Hug



Un petit aperçu de l'Association des Paysannes Vaudoises — Groupe de Valeyres-sous-Ursins

Notre Association compte un peu plus de 140 membres réparties dans les communes de Cheseaux-Noréaz, Cronay, Cuarny, Orzens, Pomy, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, et Yverdon.

L'Association des paysannes vaudoises a pour but de

- favoriser le rapprochement de la ville et de la campagne
- encourager l'esprit de solidarité et d'entraide entre ses membres
- stimuler le partage entre les femmes paysannes et d'autres professions
- travailler pour l'amélioration de la situation de la paysanne et de sa famille
- développer la formation professionnelle et culturelle de la paysanne,
- défendre les intérêts agricoles auprès des autres organisations féminines ou professionnelles.



Nous tenons deux assemblées par année, une en automne avec la présentation des cours et une au printemps avec le rapport d'activité et la présentation des travaux de l'hiver. Ces deux assemblées sont placées sous le signe de l'amitié.

Afin de vous donner un aperçu de nos différentes activités, nous avons, durant l'hiver passé, mis sur pied des cours de cuisine avec un menu de Noël, la préparation de verrines et la fabrication des tourtes. Ces cours ont toujours un grand succès et nos membres sont ravies de découvrir de nouvelles recettes ou de nouvelles techniques de fabrication.



Pour les apprenties bricoleuses, ou les plus chevronnées, car les cours c'est fait pour apprendre, nous avons proposé le pochoir sur bois, une décoration de Noël, la fabrication de bijoux en pâte fimo, le patchwork, le tricot, la broderie et la décoration des fenêtres au fil des saisons.

D'autres activités sont également proposées comme des conférences ou des visites.

Une course annuelle est organisée. Dernièrement nous avons visité la maison du café « La Semeuse » et la fromagerie de Saignelégier où l'on fabrique la « Tête de Moine ».

Pour les plus sportives, des activités sont aussi proposées, comme une sortie en raquette en hiver et une petite marche au Jura au début de l'été.

De plus, nous organisons et participons à diverses manifestations où nous proposons des pâtisseries « maison » qui sont toujours très appréciées. L'automne dernier, nous avons mis sur pied un marché paysan à Valeyres-sous-Ursins qui a remporté un vif succès. Il est déjà prévu de renouveler cette activité cet automne à Ursins.



Alors Mesdames, si vous êtes intéressées à rejoindre notre Association, quel que soit votre âge ou votre profession, vous êtes les bienvenues. N'hésitez pas à contacter une membre du comité ou une membre de votre village.

Le Comité



Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

Chers habitantes et habitants de Pomy,

Grâce au dynamisme de plusieurs, la paroisse offre une belle palette d'activités pour tous les âges de la vie. Toujours particulièrement active auprès des jeunes et des aînés, en ce début d'année, la paroisse a mis l'accent sur la formation d'adultes, avec un séminaire « Pour ma vie, un sens ? le sens ? » ainsi qu'un cours Alpha (souper-présentation-discussion) sur trois thèmes : l'identité de Jésus; la prière; la science et la foi. Tout cela s'est déroulé ou se déroule encore tout près de chez vous à Pomy.

Je profite de ces lignes pour vous rappeler que Pomy a la chance d'avoir un groupe de culte de l'enfance pour les 6-10 ans. Il est maintenant entré dans la pause estivale. Mais il reprendra à l'automne avec ses histoires, ses chansons, ses jeux. C'est ce groupe qui chaque année nous présente un spectacle de Noël à l'église.

Il est encore temps de participer :

- Le 3 juin, rendez-vous pour les moins de 6 ans accompagnés d'un parent, *éveil à la foi* à l'église de Gressy à 17h. On passe ensuite dans le jardin de la cure à trois pas pour une collation et jouer...
- Le 9 juin, les 60 ans et + du groupe *Soleil d'automne* de Pomy et environs partent en course.

Événements :

- Le 13 juin, la paroisse organise son **Brunch** à Ursins. Après le culte, dès 11h30 à la grande salle du village.
- Le 21 novembre, nous avons d'ores et déjà le plaisir de vous inviter à la **Vente paroissiale** qui aura lieu à Suchy.

Pour tous renseignements, nous disposons maintenant d'un site :
<http://www.protestant-vaud.ch/pomygressysuchy>

Nous souhaitons un excellent été à chacune et chacun.

Alexandre Mayor
pasteur

La Jeunesse de Pomy

Habitants de Pomy et alentours, salut !

Y paraît que c'est moi le nouveau président de la jeunesse et que je dois me mettre à l'informatique et à la rédaction, autant vous dire que ce n'est pas mon fort, mais je vais essayer !

Et oui notre chef adoré M^{onsieur} Christian Miéville a quitté son poste de président et m'a donc remis les clefs. Un autre changement important dans la jeunesse, notre Crevette nous a quitté, il vient de se marier. Nous lui souhaitons plein de bonheur et de petits nains mexicains.



Malgré ces bouleversements dans nos rangs, nous sommes toujours motivés à en faire des belles ! Des belles manif bien sûr ! La 1^{ère} pour oublier la grisaille de l'hiver, se passera en mai sous les cocotiers du battoir. Durant le traditionnel week-end du Jeûne, nous allons organiser notre tour de jeunesse, où nous accueillerons plein de sportifs sur les terrains de volley, de tir à la corde et de lutte, pour les moins sportifs, une tonnelle et un snack, ça ira ronflant ! Pour finir l'année le souper du nouvel An si la grande salle est toujours debout...

N'oublions pas de nous divertir et justement les 4 girons de l'été sont là pour ça. Et l'un d'eux se déroulera chez nos voisins d'Yvonand. Ils ont du boulot et nous serons là pour leur donner un coup de pouce alors vous pourrez nous croiser derrière un grill à hamburger ou derrière un bar à œuvrer péniblement.

Durant les girons et autres tours de jeunesse, nous essayerons de ramener encore plus de coupes qu'en 2009, au volley et la pétanque. Pour ce qui est des sports plus rustiques, nous avons trois lutteurs de sortes, que des lourds dans tous les sens du terme et notre superbe équipe de tir à la corde qui n'est pas encore tout à fait au point, pour l'instant cela ressemble plus à de la luge qu'à autre chose.

Pour tout ce boulot, il faut des bras et pas que des neufs, alors si tu as fini l'école obligatoire et que tu es motivé à nous rejoindre, contacte-moi au 079/590'96'25, tu seras le bienvenu.

Les membres de la jeunesse et moi-même se réjouissent de vous retrouver lors de nos futurs bastringues !

Le Président : David Miéville

5^{ème} édition de la fête de la Pomme

La Fête de la Pomme, journée de soutien en faveur de notre école de musique aura lieu pour la cinquième fois le samedi **30 octobre 2010** à la grande salle.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre jus de pomme au moyen du bulletin ci-dessous.
MERCI d'avance pour votre soutien.



**Ecole de musique La Boîte à musique
Fanfare La Villageoise Pomy**



Opération Jus de pomme 2010

Nom, prénom:.....

Lieu:.....

Box de 5 litres: Fr. 18.-- x Total:.....

3 boxes pour Fr. 50.— x Total:

Total:

Vos commandes pourront être retirées lors de la "Fête de la Pomme"

**Le samedi 30 octobre 2010 dès 11h. à la grande salle de
Pomy**

**Animations - Musique - Raisinée - restauration
Livraison possible sur demande.**

**A renvoyer à Christian Pellaux, Ch. aux Oies 13, 1405 Pomy ou
Mathieu Richardet, Borgeaud 8, 1416 Pailly**



**Ecole de musique « la boîte à musique »
Fanfare la Villageoise
1405 Pomy**

Chers parents, chers enfants,

Nous ouvrons dès la rentrée 2010-2011, une nouvelle classe Willems d'initiation musicale.

Cette classe est ouverte aux enfants de 4 à 5 ans.

Notre professeur de musique est Mme Rachel Michoud Pochon d'Yvonand.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Jeanne ou Christian Pellaux au 024/425.16.53, nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Fanfare la Villageoise de Pomy, Christian Pellaux

Audition de l'école de musique

Notre audition de l'Ecole de musique " La Boîte à musique " aura lieu le

dimanche 27 juin 2010 dès 17h. à la grande salle,

venez nombreux encourager et écouter nos élèves qui font un grand travail pour vous offrir un programme de qualité.

Et si vous désirez vous aussi faire de la musique, il n'y a pas d'âge.

Nous avons des instruments en stock.

Alors adressez-vous à un musicien de la Fanfare et venez faire un essai d'uniforme, il y en aura sûrement un à votre taille.

Christian Pellaux

NOUVEAU site internet

www.lavillageoisedepomy.ch

Visitez le site et donnez votre avis sur le livre d'Or, un grand tirage au sort vous fera peut-être gagner des places à nos concerts annuels.

FSG Pomy



Chers habitants de Pomy,

Au nom de la société de gym de Pomy et environs, nous vous faisons part de nos plus vifs remerciements quant à vos nombreuses participations à nos soirées en décembre 2009. Nombre d'entre vous ont applaudi les différentes productions de nos gymnastes et cela nous encourage à continuer dans ce sport qui rime avec plaisir.

L'organisation des championnats suisses aux agrès individuels masculins, qui se sont déroulés en novembre dernier, ont également bénéficié de l'aide précieuse de plusieurs habitants du village et nous les remercions également. Ce championnat a été un succès total et les membres de l'organisation, emmenés par Francis Gruet, ont été récompensés de leurs efforts.

Remontons encore dans le temps pour dire quelques mots sur la sortie de la gym en septembre. Le groupe des nouvelles vagues nous a emmené au Moléson. La journée fut magnifique et ensoleillée. Rendez-vous est pris pour septembre 2010, des informations arriveront avant l'été. Cette sortie est ouverte à tous les amis de la gym.

AVIS DE RECHERCHE

Janvier 2010 a vu la démission de notre président, Gaël Bezençon, qui après 8 années d'excellents et loyaux services, a décidé de remettre ses fonctions. Nous sommes maintenant à la recherche d'une personne qui pourrait compléter notre comité. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des soussignés.

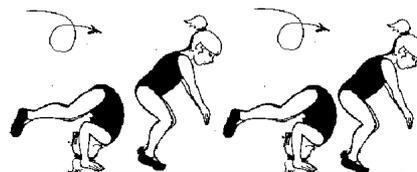
La rénovation de la grande salle est vivement attendue par nos membres. Une salle avec un équipement adéquat est synonyme de sécurité pour l'ensemble de nos gymnastes.

Nous terminons par un grand MERCI à tous ceux qui soutiennent notre société et en particulier la commune de Pomy.

Recevez, chers habitants, nos salutations sportives.

La secrétaire
Nathalie Henry
024 425 28 05

Le vice-président
Germain Freymond
079 720 48 27



Des nouvelles du Corps des sapeurs pompiers de Pomy...

Quelques changements au niveau de l'effectif sont intervenus à la fin de l'année dernière :
Ayant atteint la limite d'âge,

- le Premier-lieutenant Nicolas Favre à pris une « retraite » bien méritée, après vingt ans de service chez les Sapeurs-pompiers dont cinq ans à Pomy.

Merci à lui pour tout le travail effectué au sein des pompiers et que l'avenir lui réserve plein de satisfaction.

Afin de marquer ce départ, l'état major accompagné de la commission du feu a rendu visite à nos homologues Parisiens.

Pour l'année 2010, le corps des sapeurs pompiers de Pomy compte 16 sapeurs.

La plate-forme intercommunale du « Montélaz » composée des villages de

- Cheseaux-Noréaz,
- Villars-Epeney,
- Cuarny,
- Cronay,
- Ursins,
- Valeyres-sous-Ursins et
- Pomy

compte 76 sapeurs.

Jean-Luc Roulier en est le répondant auprès de l'ECA.

Nous avons été alarmés à sept reprises durant l'année dernière;

- trois inondations,
- deux feux de broussailles,
- un sauvetage d'une personne,
- ainsi qu'une alarme automatique.

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en lisière de forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la Centrale de traitement des alarmes (CTA) au

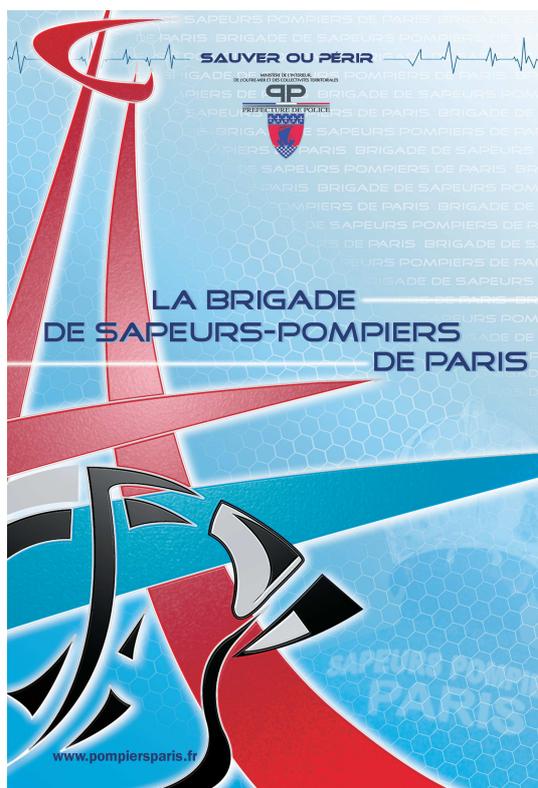
021/213'21'18.

Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.

Je ne saurais terminer sans remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur disponibilité de jour comme de nuit.

Vous désirez faire partie des pompiers dès 2011 ? Alors n'hésitez pas, prenez contact avec le commandant au 079/ 363 97 67 avant le mois de novembre de cette année.

...et de Paris



L'histoire de la Brigade des Sapeurs- Pompiers de Paris (BSPP) commence en 1811.

Lors du bal de l'Ambassade d'Autriche, L'Empereur Napoléon 1^{er} échappe de peu à un terrible incendie qui aurait causé la mort d'une douzaine de ses proches.

L'insuffisance du système de sécurité de l'époque persuade Napoléon de réorganiser et professionnaliser la lutte contre le feu à Paris.

Officiellement, par décret impérial, il crée le bataillon militaire des sapeurs-pompiers de Paris.

De ce passé impérial, subsiste le militarisme; les pompiers de Paris sont toujours militaires avec l'uniforme, les grades et le cérémonial.

Comment combattre le feu a Paris?

Paris est divisé en trois parties distinctes (groupements). Ceci évite une administration lourde, rend les interventions plus rapides, et optimise l'action des pompiers.

Chaque groupement est sous la responsabilité d'un colonel et de son état major, qui dispose de 8 compagnies d'incendies qui elles-mêmes regroupent 2 à 4 centres de secours (casernes).

Au total, la brigade comprend 77 casernes réparties sur Paris et un effectif de 6500 hommes et femmes. La moyenne d'âge est de 28 ans.

La BSPP effectue près de 480'000 interventions par an, soit une vingtaine de sortie par jour et par caserne en moyenne, dominées numériquement par le secours à victime (80%).

Le feu ne représente que le 5% du total des sorties, mais correspond à 28% du temps passé sur le terrain. En effet, une mission pour feu dure en moyenne 1h30 et mobilise 18 personnes, tandis qu'une mission de secours à victime se déroule en moins d'une heure et concerne seulement 3 sapeurs-pompiers secouristes.

Le commandant : Patrick Grin

Quelques photos du voyage
de l'état-major de Pomy



Un peu de poésie ...

Comment meurt un village

Le petit commerçant se lève dès l'aurore.
Il est là le jour, et souvent tard encore.

Et quand, le soir, enfin, il ferme sa boutique,
il sera pour certains un sujet de critiques.

Et pourtant, sa journée n'est pas finie:
Il lui faut tout ranger et calculer, les prix,
préparer ses achats et garnir ses rayons et comptoirs.
Demain, il recommence, et il faut tout prévoir.

Certes, il a moins de choix que les grands magasins,
mais il peut conseiller, il connaît vos besoins,
Il s'intéresse à vous, écoute vos histoires.
Et quand on est pressé, c'est lui qu'on va voir.

C'est chez lui qu'on demande à mettre une affiche.
C'est encore chez lui que l'on peut parler avec son voisinage.

Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul quand,
de son magasin, il a franchi le seuil.

On dit qu'il vend plus cher que les grandes surfaces,
mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que
ce n'est pas forcément vrai.

Ainsi, quand il est trop tard pour sortir sa voiture,
on va frapper chez lui, quelquefois même après la fermeture.

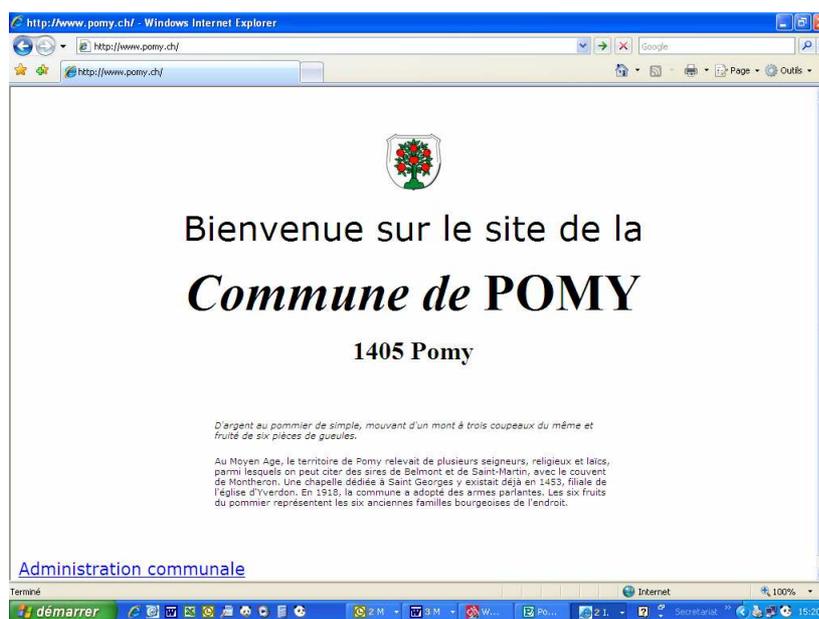
A trop vouloir courir après la mauvaise qualité des « prix bas »,
un jour, les « villageois » n'auront plus qu'à se mordre les doigts.

Les commerçants, alors, auront plié bagage,
et chacun sait ce que veut dire « boutiques fermées ».

Voilà comment meurt le cœur et l'âme d'une commune
ou d'un village.

Texte tiré du journal de Ste-Croix du vendredi 7 novembre 2008.

Vous avez vu cette page d'accueil des centaines de fois



Cette image appartiendra bientôt au passé !

Puisque d'ici quelques semaines, vous pourrez naviguer sur notre tout nouveau site internet.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une agréable visite.

Suite à la fermeture de la boulangerie, nous vous informons que Madame Doris Henry a ouvert un « mini-market » situé dans la cour à Jean-François Henry en face de la poste.

Elle y propose:

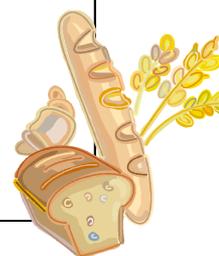
- Pains divers, croissants, etc
- Épicerie diverse
- Fruits, légumes
- Viande
- Produits laitiers
- Etc ...



Horaires d'ouverture:

**Lundi au vendredi
07h00—10h00**

**Samedi
08h00—11h00**



Memento 2010-2011

Samedi 12 juin	14h40, Rives du Lac à Yverdon, Cérémonie de prise d'armes pour le 25e anniversaire des Milices vaudoises
Dimanche 13 juin	14h00, Grand cortège historique et folklorique pour le 25e anniversaire des Milices vaudoises au centre ville d'Yverdon
27 juin	17h, audition de l'école de musique, puis grillades et match sur écran géant à la grande salle
30 juin et 2 juillet	Représentations du Badaboum théâtre à la grande salle
31 juillet	Fête nationale sur la place de la grande salle
30 octobre	Fête de la pomme, école de musique « La Villageoise » à la grande salle
1er, 3 et 4 décembre	Soirées de la FSG Pomy à la grande salle
31 décembre	Soirée du Nouvel-An organisée par la Jeunesse
4 et 5 février 2011	Soupers-concerts annuels de « La Villageoise » à la grande salle

En raison de la rénovation de la grande salle, la Municipalité ainsi que les sociétés locales vous informeront en temps utile du lieu définitif de leur manifestation.